

Guilers, maq

Le magazine municipal de la ville de Guilers



n°12
février
2013

ENFANCE ET
JEUNESSE

VIE ASSOCIATIVE
ET CULTURELLE

VIE ÉCONOMIQUE

URBANISME
ET TRAVAUX

2/10°C
Morales mairie :
Du lundi au vendredi :
8h30-12h15 / 13h30-17h30
Le samedi :
9h-12h

FLAMENCO
SAMEDI 16 FÉVRIER 20H30
SALLE AGORA / GUILERS

AUTOUR DU FLAMENCO

JUANITO FUENTES TRIO & Isabel PEMARTIN. Samedi 16 février 2013, à 20h30, salle Agora. Ateliers de découverte de la guitare Flamenca et Cajon ainsi que de la danse Flamenca le matin.

[LIRE LA SUITE](#)

L'AGENDA CULTUREL

DES HISTOIRES DE ... L'AMOCO
17/03/2013 - 16:00
En présence de Michel GLEMARREC, professeur honor...
[Lire la suite](#)

LES IMAGES DE MICHEL
06/04/2013 - 19:30
Les Images de Michel (Compagnie Singe Diésel) Tout...
[Lire la suite](#)

PETIT PIERRE
12/04/2013 - 20:00
PETIT PIERRE. Tout public à partir de 7 ans. Pierr...
[Lire la suite](#)

[TOUT L'AGENDA](#)

ZOOM S

LA VISO

La visi...
Elle pe...
partag...
coûts...
équipe...
Média...
vendr...
à la d...
partic...



www.mairie-guilers.fr



Pierre OGOR

Mairie de Guilers

16, rue Charles de Gaulle
BP 73 - 29820 GUILERS

Tél : 02 98 07 61 52

Fax : 02 98 07 46 44

Courriel : ville@mairie-guilers.fr

Site Internet : www.mairie-guilers.fr

Equipe Rédactionnelle :

Pierre OGOR - Rozenne Quaran

Photos : Service Communication

Création, réalisation, impression :

Créamix - CERID - 31 rue Frédéric

Chopin

BP 52532 29225 BREST cedex 2

Tirage : 3 100 exemplaires

Dépôt légal : Février 2013

Vous pouvez adresser vos suggestions,

soit par courrier au service

"Communication" de la Mairie, soit par

mail à l'adresse suivante :

laurie.jegaden@mairie-guilers.fr

Remerciements aux élus, conseillers

et personnels municipaux ainsi qu'à

toutes les personnes qui ont travaillé

au montage de ce magazine.

En ce début 2013, la municipalité maintient le cap entrepris au début du mandat ; l'un des projets phares du mandat, la Maison de l'Enfance, a débuté sur le site de l'Espace Marcel Pagnol et les travaux de restructuration de la salle de tennis de table sont en cours.

Par ailleurs, afin de mieux informer la population et de l'aider dans les démarches administratives, notre nouveau site internet est en place depuis la fin 2012.

Afin d'assurer l'efficacité dans la mise en place de ces projets, nous avons voté le budget le 19 février. Celui-ci concrétise toutes les actions que nous voulons mener durant l'année 2013 et surtout pour préparer l'avenir.

Le travail ne manque pas, le nouveau dispositif sur l'aménagement du rythme scolaire est sorti depuis quelques jours, j'ai préféré comme le permet la loi, reporter la mise en place de ce nouveau dispositif à la rentrée 2014.

Pourquoi ce choix ? De trop nombreuses questions restent encore sans réponse, les conséquences de cette réforme entraînent des bouleversements certes au niveau scolaire, mais aussi sur le fonctionnement de notre collectivité, au niveau du personnel notamment et des associations de la commune...

Nous profiterons de ce délai supplémentaire pour se concerter et discuter avec tous les acteurs concernés afin d'assurer au mieux la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Bonne lecture.
Pierre OGOR

Sommaire

Cérémonie des Vœux 2013

Édito du maire	p 2
Vie communale	p 3
Dossier Spécial : Le site internet.....	p 4-5
Urbanisme	p 6-7
CCAS	p 8
Social : La location-accession	p 9
Service Éducation-Jeunesse	p 10-11
Médiathèque	p 12
Les interviews	p 13
Cinémomètres	p 13
Sports et vie associative	p 14
Expression libre	p 15
Évènements	p 16



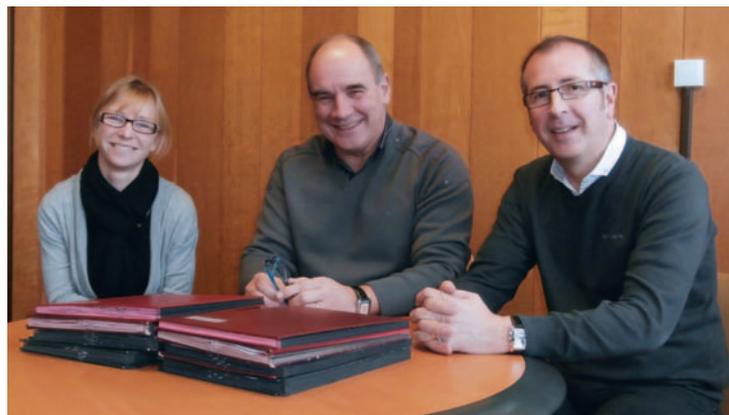
La Direction générale

La Direction générale a pour vocation d'appliquer les décisions du Maire et de la municipalité et de veiller au strict respect de l'ensemble des réglementations juridiques diverses qui s'imposent aux collectivités.

Elle se compose :

- d'un directeur général des services dont les missions principales consistent à accompagner et structurer le processus décisionnel, à élaborer, coordonner, et piloter les projets communaux mais aussi à diriger et animer de manière efficiente l'ensemble des services.
- d'une secrétaire qui œuvre à la préparation et au suivi des conseils municipaux, bureaux municipaux et commissions multiples, qui traite les courriers et gère la planification de l'agenda et réunions du maire et du directeur général des services.

- d'un inspecteur du domaine public, agent assermenté de la commune, chargé des notifications administratives, d'établir les procès-verbaux liés à ses fonctions, de suivre les contentieux auprès des assurances mais aussi de gérer les cimetières et de faire respecter le règlement de publicité.



De gauche à droite : Florence VAN LANGHENHOVEN, Didier PLUVINAGE, Jean-Paul LÉA

Le Pôle ressources internes

La directrice adjointe assiste le directeur général dans sa mission de coordination et encadre le pôle Ressources Internes, 3^{ème} pôle créé dans le cadre du nouvel organigramme mis en place en janvier 2012.

Il se compose de trois services "Ressources" animés par quatre agents communaux qui œuvrent pour la collectivité et l'ensemble de ses agents.

- **Le service finances comptabilité** assure l'ensemble des missions comptables et financières de la commune comprenant principalement la préparation et l'exécution du budget, la gestion de la dette et de la trésorerie, la gestion du patrimoine et l'inventaire, le traitement des demandes de subventions émanant des associations, la gestion des assurances communales, le suivi comptable des demandes de subventions pour les projets communaux.
- **Le service ressources humaines** gère les questions relatives au personnel municipal et en particulier la gestion des carrières, l'information et les conseils aux agents, la gestion des effectifs (recrutements, absences, congés, départs en retraite), la gestion de la paie, les études prospectives, le plan de formation, la protection des agents communaux.
- **Le service communication** assure une mission générale d'information interne et externe et travaille en lien et en permanence avec l'ensemble des pôles pour élaborer et mettre en œuvre le plan de communication général. Il organise les actions de communication et de relations publiques, gère les relations avec les médias, assure l'organisation des fêtes et cérémonies officielles, rédige le bulletin municipal, le Guilers Mag et tous articles d'information relatifs à la vie communale.



De gauche à droite : Laurence HELLIER, Rozenne QUARAN, Claudie TANNEAU, Martine SOUBIGOU
Absente sur la photo : Laurie JEGADEN

Dossier spécial

4/7°C

Horaires mairie :
Du lundi au vendredi :
8h30-12h15 / 13h30-17h30
Le samedi :
9h-12h

VILLE DE GUILERS VIE MUNICIPALE ACTIONS SOCIALES ENFANCE ET JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE VIE ÉCONOMIQUE URBANISME ET TRAVAUX



Le nouveau site internet de la ville de Guilers est accessible aux internautes depuis le 1^{er} décembre 2012.

Ce nouveau portail d'information se veut moderne et attractif, évolutif et accessible à tous. La charte graphique adoptée pour la construction du site reprend les couleurs de la ville et le thème de la ville à la campagne.

Pour la réalisation du site, la collectivité s'est appuyée sur l'expertise et le savoir-faire d'une société locale spécialisée, la société Yellow Cake, retenue à l'issue d'une procédure de mise en concurrence.

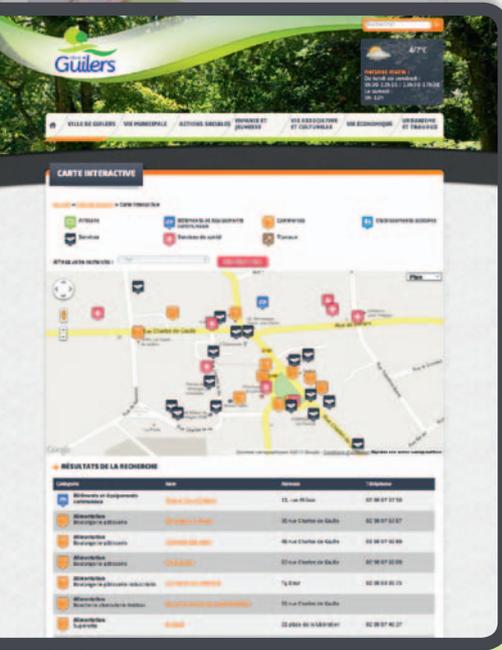
Une année de travail a réuni autour du projet les élus, les agents territoriaux et le prestataire, avec pour objectifs de mettre au service de la population un nouvel outil moderne et interactif.

Outre la présentation des missions et des compétences de la collectivité, de la vie municipale et des services (enfance, jeunesse, équipements municipaux, culture), le site offre également une place à l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale, services de proximité.

Sur le site, les usagers peuvent trouver toutes les informations pratiques pour effectuer leurs démarches administratives. De nombreux imprimés sont accessibles en ligne et téléchargeables.

Les internautes retrouvent à "la Une" l'actualité de la commune, la programmation culturelle, les évènements marquants de la vie locale.

Au service des administrés et des acteurs locaux notamment des associations, le nouveau site a vocation à s'enrichir et à se développer, afin d'alimenter et d'améliorer encore les contenus et de satisfaire les besoins des usagers internautes.



- VILLE DE GUILERS
- ACTIONS SOCIALES
- VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
- VIE MUNICIPALE
- ENFANCE ET JEUNESSE
- VIE ÉCONOMIQUE

RECEVEZ LES NOUVELLES DE GUILERS

Entrez votre email

CONTACT
PLAN DU SITE
MENTIONS LÉGALES

Le nouveau site internet de la commune

Côté pratique, retrouvez directement sur le site (en consultation ou téléchargement) :

vie associative :

- les imprimés de locations de salles et de matériel et les dossiers de manifestation.

enfance / jeunesse / vie scolaire :

- les formulaires d'inscription dans les écoles et A.L.S.H périscolaires,
- les menus de la cantine,
- l'accès direct au portail famille,
- l'accès au blog de l'espace jeunes.

urbanisme / voirie :

- les différents dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme,
- la liste des travaux en cours sur la commune,
- les aides financières en matière de développement durable et d'économies d'énergie.

social :

- l'imprimé de demande de logement social
- les formulaires pour les demandes de portage de repas

médiathèque :

- un accès au blog,
- un accès au portail documentaire,
- le règlement intérieur.

culture :

- l'intégralité de l'agenda culturel de la ville pour l'année en cours

vie municipale :

- les comptes rendus des conseils municipaux

marchés publics :

- la liste des marchés en cours et celle des marchés attribués l'année passée

Et aussi...

- la liste des associations, des artisans et commerçants de Guilers, une carte interactive...
- L'accès direct aux Nouvelles de Guilers et au Guilers mag'

www.mairie-guilers.fr



Le P.L.U. est un document de planification élaboré à l'initiative de Brest métropole océane, et portant sur l'ensemble du territoire communautaire.

Il définit le projet global d'aménagement de la collectivité, ainsi que l'usage du droit des sols sur l'ensemble du territoire communautaire, pour les parcelles privées et publiques réparties entre les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles et forestières.

Le P.L.U. contient :

- un rapport de présentation ;
- le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ;
- les orientations d'aménagement et de programmation ;
- le règlement ;
- des annexes ;
- les documents graphiques.

Cette révision a pour objectifs :

- d'assurer les principes liés aux objectifs du développement durable (Loi dite "Grenelle II" du 12/07/10 - Article L121-1 du Code de l'Urbanisme) ;
- d'être compatible avec le SCoT du Pays de Brest ;
- d'intégrer le nouveau Plan de Déplacements Urbains (P.D.U.), le Programme Local de l'Habitat, la troisième phase de déploiement des Transports Collectifs en Site Propre (T.C.S.P.) ;
- de garantir les articulations des actions du Plan Climat Territorial avec les orientations du PADD.

Par cette démarche, la collectivité simplifie et renforce la cohérence de plusieurs politiques en regroupant, par une démarche globale :

- le Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- le Plan des Déplacements Urbains (PDU),
- et le Programme Local de l'Habitat (PLH),
- le tout en adéquation avec le Plan Climat Energie Territorial (PCET).

D'où l'appellation de **PLU FACTEUR 4**.

Par une délibération votée en Conseil de Communauté le 22 octobre 2010, Brest métropole océane a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme.

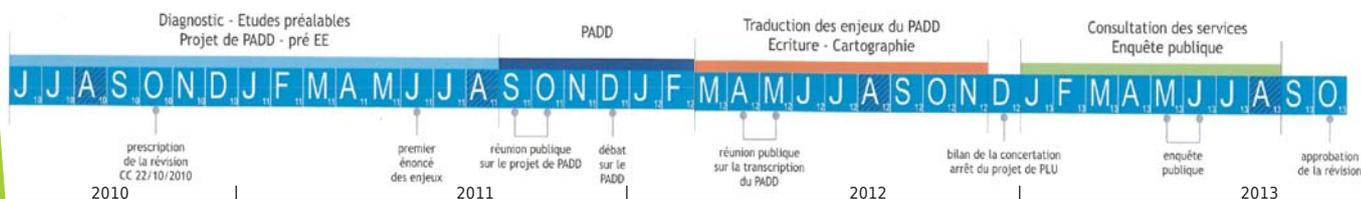
Le P.L.U. avait été approuvé le 11 décembre 2009 et modifié le 30 avril 2010.

Il vient d'être annulé par le tribunal administratif de Rennes. C'est le plan d'occupation des sols (P.O.S.) qui est actuellement opposable, dans sa version de décembre 2005 jusqu'à l'adoption du P.L.U. facteur 4.

Les étapes de la révision du P.L.U.

3 ans pour élaborer le document de planification

- Prescription de la révision du P.L.U. et définition des modalités de la concertation préalable par délibération du Conseil de Communauté le 22 octobre 2010.
- L'engagement d'une démarche de consultation et de concertation, parallèlement à l'élaboration des études, du diagnostic, de l'évaluation des besoins.
- La tenue d'un débat sur le P.A.D.D. en Conseil de Communauté et dans chaque Conseil Municipal en fin 2011.
- Élaboration du contenu du dossier du P.L.U.
- Délibération du Conseil de Communauté fin 2012 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet du P.L.U.
- Enquête publique d'une durée minimale d'un mois sur le projet de P.L.U. en mai/juin 2013.
- Délibération du Conseil de Communauté envisagée en octobre 2013 décidant le cas échéant de modifier le projet après enquête publique, approuvant le P.L.U.



Réunion publique

La troisième réunion publique sur le projet de PLU facteur 4 aura lieu mardi 19 mars 2013 à 20h, à l'Agora. Présentation des deux documents permettant la mise en œuvre du projet d'aménagement et de développement durables et les grandes évolutions sur la commune.



Gérer et entretenir ses plantations

Le respect des distances pour planter des arbres ou des haies, et par la suite leur entretien régulier, visent à sécuriser les voies publiques et les usagers qui peuvent les emprunter. La chute d'arbres peut avoir des effets sur le fonctionnement des infrastructures comme une coupure d'électricité ou l'interruption d'une voie de la circulation.

Distance de plantation à respecter

En priorité, ce sont les règlements de lotissement qui s'imposent. En leur absence, les distances du code civil s'appliquent comme suit :

La distance à respecter par rapport à la limite séparative est de :

- 0,5 mètre du mur de clôture pour les plantations à tiges basses (moins de 2 m de hauteur),
- 2 m du mur de clôture pour les plantations de tiges hautes (plus de 2 m de hauteur).

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Entretien et élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres dépassant chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de les couper mais peut en exiger la coupe. Par contre, cette coupe peut être reportée à

une date plus propice par rapport au végétal. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

L'entretien des haies entre **deux "fonds privés"** s'effectue selon l'article 671 du Code Civil : la taille doit être effectuée à l'aplomb de la limite mitoyenne.

L'entretien des haies en **limite du domaine public** s'effectue à l'aplomb du domaine public, afin de permettre la libre circulation sur les trottoirs et sur les voies de tous les usagers.

INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de propagation d'incendie. Il convient de rappeler le principe général d'interdiction de brûlage de tels déchets. Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien la gestion collective de ces déchets. La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts (consultable en mairie ou sur www.developpement-durable.gouv.fr) rappelle les bases juridiques sur la base de l'assimilation des déchets verts et présente les modalités de gestion de cette pratique.

Aire de dépôt des déchets verts



L'aire de dépôt des déchets verts, située à Pen ar C'Hoat, est **ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 18h**. Elle est exclusivement réservée aux particuliers de la commune et est formellement interdite aux professionnels.

Vous pouvez y déposer vos **déchets ligneux** (taille de haie et branchages d'élagage) mais aussi vos **tontes de gazon**. Le dépôt de tout autre déchet y est formellement interdit.

Il est demandé aux usagers de respecter la destination de chaque plate forme et d'effectuer le tri de leurs déchets.



Le CCAS s'associe aux associations guilériennes pour aider à la mise en place de nouveaux services. Il est important de proposer des actions répondant aux besoins des habitants de la commune.

Le CCAS et le centre socioculturel de l'Agora sont partenaires au niveau :

- des ateliers Equilibre,
- des séances "Equilibr'âge",
- des visites amicales à domicile.

La prévention des chutes chez les plus de 65 ans : une priorité nationale, régionale et communale.

Les ateliers équilibres ont été lancés à l'initiative du centre socioculturel L'Agora lors de l'action du "Novembre Santé 2011". L'association a pris en charge la formation de l'intervenant, qui est devenu animateur FFEPGV (Fédération Française d'Éducation Physique et de la Gymnastique volontaire). L'action est pilotée par la CARSAT Bretagne dans le cadre du programme Bretagne Equilibre qui s'adresse aux personnes de plus de 65 ans. Déjà 40 personnes (dont la moyenne d'âge est de 73,4 ans) ont pu bénéficier de cette activité.

Rappelons les risques et conséquences d'une chute chez la personne âgée : **Les risques** de chutes sont liés principalement au vieillissement de la fonction d'équilibration. Les personnes chutent au minimum 1 fois par an et 75% des chutes se passent à domicile.

Les conséquences : 1 chute sur 3 est à l'origine d'une hospitalisation. La chute est la première cause de perte d'autonomie et d'entrée en institution. En France, on constate 9000 décès par

an, suite à une chute d'une personne de plus de 60 ans (soit plus du double de la mortalité routière : 3645 tués sur les routes en 2012).

Les tests de détection de l'instabilité et de la mobilité sont proposés en cours d'année, comme cela a été fait le 17 octobre 2012 dans le cadre de la semaine bleue sur la commune. Les tests, simples, validés par la communauté médicale gériatrique (consensus international) sont gratuits et seront renouvelés en 2013 (semaine bleue).

L'atelier comporte une série de 12 séances hebdomadaires (1h) encadrées par Dominique DECORPS professionnel de la santé et bénévole à L'Agora.

De plus, à l'issue des 12 séances d'ateliers équilibres les personnes peuvent poursuivre leur maintien et la stimulation de leur fonction d'équilibration par la mise en place de séances "Equilibr'âge" animées par Karine NICOLAS et Quentin BRETON tous les vendredis matin.

Renseignements : **02.98.07.55.35**



Les visites amicales à domicile

Organisées par le centre social l'Agora, en partenariat avec le CCAS, les visites amicales s'adressent aux personnes âgées et isolées de la commune qui souhaitent recevoir des visites, pour rompre l'isolement. Les bénévoles peuvent proposer des activités ludiques ou partager un temps d'échange autour d'un café.

Renseignements et informations : **02.98.07.55.35**

Mise en place d'ateliers de gym douce pour les résidents des Petits pas.

Quentin BRETON, stagiaire en mairie depuis octobre 2012 pour une durée de 18 mois, prépare son diplôme BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire du Sport). Dans le cadre de sa formation, il participe déjà aux activités de l'Espace Jeunes, et anime les ateliers "Equilibr'âge". Il participera également à la mise en place de temps forts dans les écoles (Chateaubriand et Kergomard) sur

la thématique du sport adapté.

Un projet est en cours d'élaboration afin de mettre en place des ateliers de gym douce auprès des résidents des Petits Pas. Cet atelier permettra chaque semaine de proposer des exercices adaptés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Quentin BRETON sera accompagné de Mauricette VINCENT, animatrice à l'Ehpad, durant les séances.



La location-accession, c'est quoi ?

Social

Les opérateurs sociaux, organismes privés ou publics d'H.L.M. ne construisent pas uniquement des logements pour les mettre en location. Ils permettent aussi aux personnes remplissant les conditions de ressources encadrées d'acheter progressivement leur résidence principale. Ils l'occupent d'abord en location, le temps d'épargner et de constituer un apport financier en tant que "locataire accédant". Pendant une période maximum de 3 ans, celui-ci verse à son organisme H.L.M une redevance composée d'un loyer (dite fraction locative) et d'une épargne (fraction acquisitive). Pendant cette période l'acquéreur peut à tout moment demander une levée d'option d'achat et devenir propriétaire de son logement, la fraction acquisitive venant alors en déduction du prix de vente.

Pavillons Brest Métropole Habitat, Zone de Pen Ar C'hoat



Résidence du centre, Spatium Promotion - Armorique Habitat

Les conditions :

respecter les plafonds de ressources ci-dessous :

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Revenus fiscal de référence maximum
1	23 688 €
2	31 588 €
3	36 538 €
4	40 488 €
5 et +	44 425 €

obtenir un pré-accord de crédit d'un organisme bancaire.

Les contreparties :

Les conditions étant remplies, le dispositif de location-accession permet aux futurs acquéreurs de disposer de logements neufs construits aux normes d'aujourd'hui avec un taux réduit de TVA et d'une exonération de taxe foncière pendant 15 ans.

Deux opérations de ce type sont actuellement menées sur la commune :

- l'une avec Brest métropole habitat, pour des pavillons individuels labellisés BBC, zone de Pen ar C'Hoat (8 maisons de type 4 et 1 maison de type 5). Prix de vente à partir de 173 000 €. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Brest métropole habitat.
- l'autre sur l'opération groupée Spatium Promotion - Armorique Habitat, pour la réalisation de cinq appartements (2 T2, 2 T3 et 1 T4) dans la résidence du centre située 43-45 rue Charles de Gaulle en plein centre ville dont les prix net vendeur s'échelonnent entre 100 000 € et 185 000 €. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès d'Armorique Habitat.



Éducation Jeunesse



Le Périscolaire

Les enfants des garderies des écoles Chateaubriand et Pauline Kergomard ont pu goûter en avant –première aux fêtes de Noël, puisqu’avant les vacances une distribution de chocolats a eu lieu dans une ambiance très festive.

A leur retour de congés, ils ont pu découvrir les cadeaux déposés par le Père-Noël : de nombreux jeux de sociétés, des livres... qu'ils ont testé immédiatement en attendant leurs parents.

L'atelier Gouren, animé par Yoann SALAUN, vient de s'achever après 8 séances sur la pause méridienne des deux écoles. Mélangeant différentes techniques de combats et un art de vivre, les enfants ont fini ce stage avec beaucoup d'enthousiasme.

Les accueils de loisirs sous le soleil...

Nous continuons nos différentes pérégrinations à travers le monde : c'est le Maghreb que les accueils de loisirs périscolaires découvrent jusqu'aux vacances de février. Dans ce cadre, plusieurs ateliers leurs sont proposés : danse orientale, construction d'un jeu de société marocain en bois : le Felli (équivalent à notre jeu de dames) mais aussi découverte des saveurs. Pour clôturer ce voyage les enfants pourront déguster un goûter aux couleurs du soleil avec thé à la menthe et pâtisseries traditionnelles.

Des initiations pour donner envie et découvrir...

Les enfants pourront s'initier à la trompette et à la harpe avec l'Ecole de musique et de danse de Guilers.

Une initiation à la sophrologie leur est proposée sur la pause méridienne des deux écoles par Mme Cathy TRÉGUIER jusqu'à fin mars.

L'atelier "Bouge ton corps", animé par Christine, permettra à ceux qui ont encore de l'énergie à revendre de se dépenser au son de la musique.

Et toujours ...

Tout au long de l'année, des ateliers de jeux en libre accès, des jeux d'extérieur ou d'intérieur les mardis et vendredis comme le Loup-Garou ou Speed pour les élémentaires. Pour les tout petits des rondes chantées et des lectures d'histoire leur sont proposées.

Les enfants finiront le tour de la méditerranée en juillet par l'Egypte et la Turquie.





L'Espace Jeunes

Fin 2012, rétrospective ...

Le service jeunesse de la ville a démarré la saison 2012-2013 sous le signe de l'énergie et du dynamisme. Acteurs de leurs activités, les jeunes ont ainsi été amenés à proposer leur souhait en termes d'activités.

Ils ont assisté à des rencontres sportives (matches de hockey, matches de foot), à des manifestations culturelles (concert M Pokora, sortie cinéma, sortie au planétarium avec l'espace jeunes de Bohars durant les vacances d'automne) et ont participé à des ateliers scientifiques et techniques mais aussi à des activités sportives.

Le mois de décembre et les vacances de fin d'année ont été dédiés à la préparation des fêtes. Différentes activités manuelles ont été proposées avec la mise en place d'ateliers de créations de décorations de Noël, de cartes de vœux mais aussi un stage de construction de jeux et jouets en bois qui a permis aux jeunes de réaliser leurs propres cadeaux de Noël pour leurs proches.

Les adolescentes se sont vu proposer un stage spécifique d'esthétique basé sur une réflexion autour de « l'estime de soi », au travers des soins de peau et de mains. Elles ont aussi participé à un atelier maquillage et pose de vernis.

Enfin pour bien finir 2012, une soirée raclette et jeux a eu lieu le 28 décembre et a rassemblé une vingtaine de jeunes.

Et les projets pour 2013 ?

Projet d'été

Depuis quelques années, l'équipe d'animation demande aux jeunes de s'investir dans l'élaboration des séjours de vacances. Ainsi, un groupe de jeunes de 12 à 16 ans désire partir cet été sur un « séjour nautique ». Les jeunes vont travailler à la préparation du séjour (choix du lieu d'hébergement, des activités, préparation du budget, des menus...)

Afin de réduire le coût de leur séjour, les adolescents mettent en place des actions d'autofinancement comme l'emballage de paquets cadeaux en partenariat avec le Centre Leclerc de Guilers ou la mise en place du vidéogrenier le dimanche 27 janvier.

Des partenariats avec le Collège Croas Ar Pennoc et la Cybercommune

Une fois par semaine (les mardis ou vendredis), un atelier multimédia a lieu au collège de Croas Ar Pennoc. Cet atelier est coanimé par Mathieu, coordinateur jeunesse de la commune et Viviane animatrice à la Cybercommune. Un travail autour des nouvelles technologies est proposé (écriture d'articles Web, réalisations de vidéos).

Et si l'espace jeunes faisait "peau neuve" ?

Envie de changer la déco ? Au-delà de cette idée, c'est donner un nouveau visage à l'espace jeunes. Un projet de rénovation de l'espace jeunes va être proposé cette saison. Les jeunes usagers pourront participer à la conception et la réalisation d'une nouvelle décoration du lieu d'accueil.

En effet si les animateurs proposent des sorties, des ateliers ou toutes sortes d'animations variées, le foyer est le centre de vie de l'espace jeunes : jeux de société, babyfoot, jeux vidéos sont à disposition, mais c'est aussi un lieu où les jeunes peuvent discuter ou se retrouver pour simplement partager un moment. Un animateur est toujours présent pour les accueillir.

Quoi de neuf ?

Depuis le mois d'octobre, un stagiaire est arrivé à l'espace Jeunes. Il s'agit de Quentin BRETON en formation d'animateur socio-culturel et d'éducateur sportif. Il sera avec nous pendant un an et demi et proposera des animations en lien avec sa formation.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact en passant directement à l'espace jeunes ou par téléphone au 02 98 07 61 83.

<http://espacejeunesguilers.jimdo.com>

La médiathèque



Christelle Galloux

Expositions à la médiathèque

Comme tous les mois depuis bientôt vingt ans, la médiathèque vous présente des expositions diverses et variées qui permettent à tous de présenter leur travail ou leur passion.

A savoir pour l'année 2013, jusqu'à l'été :

- **Christelle GALLOUX** (Pich) "Les Jolies choses" (Illustration livres d'enfants) – Février 2013
- **Dominique PRIGENT** (Dumé) "Liberté" (Peintures) – Mars 2013
- **Janine LUCAS** (Mamika) (Peintures sur verre et

tableaux) – Avril 2013

- **Arlette ROUDAUT** (Aquarelles) – Mai 2013
- **Mat** (Atelier de Ti-Fourn) (Peintures) – Juin 2013
- **Marcel DOUGUET** (Peintures) – Été 2013

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la responsable de la médiathèque si vous souhaitez exposer à votre tour.

C'est un endroit ouvert à tous, guilériens ou non. Pour info, c'est complet jusqu'à l'été 2014 !



Rendez-vous conte

C'est l'heure du conte pour les enfants de 4 à 8 ans. Animation gratuite. Tous les mercredis de 10h30 à 11h30 (hors vacances scolaires).

Venez nombreux profiter de cette heure de détente animée par Valérie, où vous découvrirez le monde merveilleux des images et des mots.

Divers supports d'animation sont proposés selon le thème de la séance : kamishibai, tapis lecture.....

Il y a aussi des heures consacrées à fêter ou découvrir d'autres choses (galette des rois, Nouvel An Chinois, Chandeleur, Pâques, Carnaval, Halloween, Noël, etc).



Il était une fois à Guilers...

l'aventure des livres pour les tout-petits

Dans le cadre d'un partenariat entre le RPAM (Relais d'accueil des Parents et des Assistantes Maternelles) et la médiathèque, les animations autour du livre et de la lecture se sont développées sur la commune.

C'est une volonté communale de réunir les différents acteurs de la petite enfance afin d'offrir des animations plus diversifiées et pérennes.

Il est donc apparu comme une évidence que le RPAM et la médiathèque se réunissent et travaillent en complémentarité.

L'animation Bébés Lecteurs "Les P'tits Loups lisent" de la bibliothèque, assurée par Valérie ROUE, a été mise en place en 2007, et continue de se développer privilégiant l'accès à l'objet-livre aux tout-petits de 6 mois à 3 ans. Pour ce qui est du RPAM, animé par Elisabeth MARGE, il était important, voir primordial que les enfants puissent profiter des animations autour du livre car « qui lit petit lit toute sa vie ». Ces "caresses auditives" dispensées par les adultes les emmènent dans le monde de l'imaginaire. C'est le chemin qui mènera au plaisir de lire.

Après un travail auprès de la PMI, afin que l'accueil se fasse dans les meilleures conditions possibles,



l'animation Bébés-Lecteurs a pu débuter et, de fil en aiguille, le partenariat avec le RPAM s'est mis en place.

Depuis, Valérie propose différentes animations à thèmes (Pâques, Noël, Epiphanie, printemps...) avec des supports variés tels que le kamishibai ou le tapis-lecture.

L'Age Tendre, le multi-accueil "Les Petits Poussins", et le RPAM (ou Elisabeth coanime les séances) sont concernés par ces interventions.

Sont également concernées les garderies des écoles publiques de la commune. Myriam Boisneau (responsable coordinatrice scolaire et périscolaire) et son équipe définissent des thèmes pour l'année scolaire en collaboration avec Valérie. Charge à cette dernière de se déplacer dans les écoles pour raconter à qui veut bien l'entendre petites histoires, contes et légendes !! D'autres animations se développent également auprès des écoles maternelles. Sur simple demande des enseignants, Valérie intervient dans les classes avec un thème défini par l'instituteur.

... Et les petits continueront de vivre des moments privilégiés de complicité et d'émotions partagées...

David MAGUEUR - M-Automobile

Vente de véhicules neufs et occasions toutes marques
72, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS



Passionné d'automobiles et fort d'une expérience de commercial dans un garage brestois, David MAGUEUR a décidé de monter sa propre société en 2011. D'abord présent sur le marché de la vente automobile par internet, il décide rapidement d'ouvrir sa propre enseigne et de bâtir un local d'exposition. C'est ainsi qu'en mars 2012, il ouvre les portes de son espace de vente au 72, rue Charles de Gaulle à Guilers. L'activité principale de la société est la vente de véhicules et d'accessoires mais sont proposés depuis peu un service de nettoyage auto (intérieur/extérieur), la pose de vitres teintées, la vente et la pose de jantes alu et pneumatiques. Jusqu'à 35 véhicules sont exposés, chiffre qui va très prochainement être porté à 60. Le parc se compose principalement de véhicules récents de moyenne gamme.

La société compte 3 salariés : M. MAGUEUR, gérant et deux employés à mi-temps (1 préparateur et une secrétaire).

Horaires d'ouverture : 9h - 12h et 13h30 - 19h du lundi au samedi.

Courriel : infos@m-automobile.fr - www.m-automobile.fr

David POTEREAU - Serriste

Route de Milizac - 29820 GUILERS

David POTEREAU s'est installé en tant que serriste sur la commune de Guilers en 2003. Coopérateur adhérent du groupe SAVEOL, sa production est spécialisée dans la tomate cocktail et grappe. Après un agrandissement en 2005 (construction d'une 2^{ème} serre), son exploitation atteint aujourd'hui une superficie de 2,8 hectares et produit 1400 tonnes de tomates par an.

Son activité nécessite la présence de 12 personnes tout au long de l'année et de 20 à 22 personnes durant les pics d'activité situés aux mois de mai, juin et juillet.

Attentif à l'environnement et dans un but constant de réduction de l'usage des

pesticides et produits de traitements, David POTEREAU utilise dans ses serres des insectes issus directement de l'élevage de la coopérative SAVEOL afin de lutter contre les mouches blanches, les pucerons et les chenilles. Il projette également à court terme un système de cogénération qui consiste à produire en même temps et dans la même installation de l'énergie thermique (chauffage) et de l'électricité qui seront consommées sur place.

M. POTEREAU possède aussi, avec deux autres actionnaires cette fois, 5 hectares de serres sur la commune de Briec (29).



Cinémomètres.

**VOUS
ROULEZ A**

49

Récemment des cinémomètres ont été installés de façon temporaire sur notre commune, rue Charles de Gaulle, rue Edouard Manet et rue Saint Exupéry. Ces appareils, appelés également "radars pédagogiques", permettent d'interpeller tout un chacun sur sa conduite.

En plus du rôle informatif ou "rappel gratuit" pour l'utilisateur,

cet équipement enregistre des données sur un temps défini (nombre de passage de véhicules, vitesse moyenne, vitesse maximale...) qui, après analyse, permettent à la commune de pointer du doigt des problèmes de sécurité sur certains axes de son territoire.

Ces appareils permettent par exemple, de déterminer le "V85", vitesse à laquelle 85 % des véhicules roulent en dessous ou 15 % au dessus.

A titre d'exemple, sur notre période test, nous pouvons dire que du 19 au 22 octobre 2012, rue Saint Exupéry, la vitesse moyenne des véhicules était de 28km/h et que la vitesse maximale enregistrée était de 44km/h, qu'il y a eu un trafic de 32 véhicules /h et que 85 % d'entre eux roulaient en dessous de 35km/h pour une vitesse limitée à 30km/h à l'endroit où était installé le radar.

La commune envisage l'acquisition d'un équipement de ce type. La collecte des données, permettra de mettre en place des actions préventives qui viendront compléter de façon pertinente celles déjà commencées dans le milieu scolaire afin de faire de la rue un espace paisible et serein.

L'Essor Breton à Guilers : Ville d'arrivée d'étape le 5 mai 2013

Le Comité d'Organisation de l'Essor Breton organise la 55ème édition de la course cycliste nommée « Essor Breton » qui sillonnera les routes du Finistère du 5 au 8 mai 2013.

A cette occasion, et à l'issue d'un circuit sur le territoire communal, la Ville de Guilers avec le soutien des "Amis du Vélo" **accueillera l'arrivée de la première étape de cette épreuve le dimanche 5 mai 2013.**

La date du 19 décembre 2012 a été marquée par la signature de la convention signée par les représentants des différents partenaires à savoir, la Commune de Guilers, la Ville de Brest et le Comité d'Organisation de l'Essor Breton.



Balade en Guilers



Chaque jeudi un groupe de retraités se retrouve pour une randonnée de 10 à 14 kms, qui les mène, suivant le parcours, sur les communes de Guilers, Bohars, Milizac, Saint Renan, Saint Pierre ou encore Plouzané. Ces randonnées s'effectuent sous la direction d'Ambroise GEGOU, pour celles d'une distance de 13 km en moyenne, ou d'Armand DUDORET pour celles d'une dizaine de kilomètres, à allure moins soutenue. Le rendez-vous est fixé à 14h devant la Mairie de Guilers

pour un départ qui se fait toujours à pied. Le retour s'effectue aux environs de 16h30.

Ces rencontres ne sont pas effectuées dans le cadre d'une association (aucune cotisation n'est demandée), il est par conséquent de la responsabilité de chacun de s'assurer mais aussi de s'équiper correctement afin d'éviter les éventuels accidents.

Une seule participation est demandée en début d'année, 3 € afin d'organiser un goûter des rois.

L'association Foot loisirs Guilers honorée par la Fondation SNCF.

Chaque année, la fondation SNCF récompense par le biais des "Coups de cœur solidaires" des projets associatifs en faveur des jeunes portés par des salariés SNCF bénévoles.

C'est ainsi que l'association Foot loisirs Guilers, présidée par Michel QUEMENEUR, a été honorée le 7 décembre 2012 à Vannes, pour le coup de cœur solidaire obtenu en 2012 pour le tournoi de football qu'elle organise chaque année et qui rassemble jeunes et moins jeunes, joueurs handicapés et joueurs valides, pour la plus grande joie sportive de tous.

A cette occasion l'association s'est vu remettre un chèque de 3 000 € en guise de soutien financier.



Majorité municipale



LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Le décret du 26 janvier 2013 impose aux collectivités une modification des rythmes scolaires en vigueur depuis 2008, date à laquelle le temps d'école s'était organisé sur quatre journées.

Il est demandé aujourd'hui de réaménager la semaine d'école sur neuf demi

journées, en accordant une importance particulière à la pause méridienne et en créant un temps d'accompagnement éducatif pour tous.

Ces mesures qu'il faudra bien sûr mettre en œuvre ont des impacts non négligeables dans différents domaines : au niveau des enseignants sur l'organisation de la journée,

au niveau des parents en fonction des choix qui seront faits sur la demi journée supplémentaire (mercredi ou samedi) et des horaires à mettre en place sur les autres journées,

au niveau des associations fonctionnant les matins du mercredi et du samedi avec les enfants,

au niveau des agents communaux qui devront s'adapter à cette nouvelle organisation et pour certains, voir allonger leur temps de travail,

enfin, au niveau de la commune qui devra supporter l'impact financier de cette réforme estimé, selon les options qui seront choisies, à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 100 et 120 000 euros en année pleine.

La concertation engagée avec les différentes instances concernées, à savoir, inspection académique, directeurs d'école et parents d'élèves a mis en évidence le peu d'empressement de nos interlocuteurs de voir cette réforme se mettre en place, et cela d'autant plus que d'ici à la prochaine rentrée scolaire le temps est limité.

C'est pourquoi, le décret du 26 janvier le permettant, nous avons proposé au conseil municipal, qui l'a accepté, de différer la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.

D'ici là, cette démarche de préparation, déjà engagée auprès des enseignants et des parents, sera étendue aux associations, au CLSH, aux services communaux, pour que cette réforme se mette en place dans de bonnes conditions.

C'est le choix que nous avons fait, c'est le choix de la qualité.

**L'équipe de la majorité municipale
"Guilers Autrement"**

Opposition municipale



Nous souhaitons tout d'abord vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite de vos projets pour l'année 2013 qui commence. Nous vivons depuis maintenant cinq ans dans un contexte de crise économique et la majorité des guiliériens côtoie tous les jours, dans sa vie

professionnelle, sociale et familiale les conséquences générées par cette crise au plan des licenciements, de la précarisation de l'emploi et de la baisse du pouvoir d'achat.

Malgré la difficulté de ce contexte, nous voulons porter et vous transmettre l'espoir né de la victoire de François Hollande et de la gauche aux dernières élections. Nous sommes convaincus que la politique mise en œuvre par le gouvernement est de nature à diminuer les injustices et atténuer les difficultés afin que l'année 2013 soit la plus heureuse possible pour chacun d'entre vous. L'investissement et la participation à la vie de notre commune, notamment par le renforcement du lien social et la participation à la vie associative, est de nature à créer et renforcer cet espoir.

Nous avons récemment été indirectement interpellés par le Maire, lors d'une de ses actions de communication, affirmant que l'opposition développait une attitude négative et critiquait en permanence son action de manière injustifiée.

Ceci est pour le moins très discutable. Il suffit de constater que nous votons à l'unanimité plus de 90% des délibérations proposées en conseil municipal. Il est donc faux de dire que nous sommes contre tout ce qui est proposé de manière systématique. Non, notre opposition n'est pas systématique et nous œuvrons dans l'intérêt de Guilers. Ceci étant, deux dossiers montrent bien que certaines décisions auraient gagné à intégrer nos avis et recommandations :

En premier lieu, nous avons dit que l'aménagement du site de Penfeld pour les activités sportives ne nous semblait pas correspondre aux besoins de notre population, notamment celle des jeunes Guiliériens. A l'heure actuelle,

que constatons-nous ? La piste et le terrain de football ne sont quasiment jamais utilisés, leur état est très dégradé, et les jeunes des associations ne disposant pas de moyens de déplacement ne fréquentent pratiquement pas le site.

D'autre part, nous avions insisté, au moment du débat relatif à la structure destinée à accueillir la maison de l'enfance, sur le fait que ce choix devait bien évidemment intégrer les coûts mais aussi et surtout sur la qualité du service rendu. Après avoir évalué les trois candidatures, le choix du Maire s'est porté sur "People and Baby", société à but lucratif, alors que le nôtre était plutôt orienté, pour des questions d'éthique, sur une structure associative. Nous ne savions pourtant pas, à l'époque, que la réalité nous montrerait aussi rapidement les limites du choix effectué : un reportage télévisé a montré les graves dysfonctionnements de la société choisie, notamment au plan de la sécurité des enfants....

La minorité municipale n'est donc pas là pour poser des problèmes et s'opposer de manière systématique aux choix proposés par le Maire et sa majorité. Elle est là pour que les décisions prises soient cohérentes et correspondent à l'intérêt de la grande majorité des Guiliériens.

Nous accueillons par contre avec satisfaction le fait que le Maire accède désormais à notre demande d'obtenir les informations nécessaires à l'analyse des délibérations, avant leur passage en conseil municipal. Auparavant, l'ensemble des propositions étaient présentées lors d'une commission plénière, sans véritable travail d'échange entre les conseillers. Nos multiples revendications pour un fonctionnement plus démocratique facilitant les travaux de l'ensemble des élus municipaux ont porté leurs fruits : les dossiers sont présentés lors de commissions spécifiques, et les documents systématiquement remis une semaine avant la tenue du conseil municipal.

Encore un point sur lequel les élus de l'opposition auront été contributifs...

**L'opposition municipale
"Rassemblés pour Guilers"**

Évènements

Des histoires de ...



L'amoco

Salle Agora

Dimanche 17 mars 16h 3€

"Marée Noire, Colère Rouge", un film de René VAUTIER (54 mn). Chronique de la lutte des bretons contre le mazout de l'Amoco-Cadiz en 1978. Suivi d'un échange avec Michel GLÉMAREC, fondateur du laboratoire d'océanographie biologique de l'U.B.O.



Les images de Michel
Compagnie Singe Diésel

Samedi 6 avril 19h30 et 21h

6€ / 8€ Salle Agora

Tout public à partir de 7 ans.
C'est la guerre, Michel est un jeune soldat. Parce que les morts lui font moins peur que les vivants, il se réfugie dans un cimetière. Ce qu'il aime c'est dessiner. Accablé par la violence qui l'entoure, Michel tente d'y échapper grâce à son imagination. C'est alors que ses dessins prennent vie. Dans cette pièce à l'atmosphère onirique, Juan Perez Escala ne manque pas de dénoncer la banalisation de la violence dans notre société. Dans "Les images de Michel" le spectateur est invité au rêve mais aussi à l'interprétation et à la réflexion sur le monde que nous laissons à nos enfants.



Hazel O'CONNOR

& le Bluja Project

avec Clare HIRST et Sarah FISHER

Samedi 27 avril 20h30

Salle Agora 10€ / 15€

Hazel O'CONNOR a écrit et interprété l'intégralité de la bande originale du film *Breaking Glass* (1980), une première dans l'histoire de la musique ! D'aucuns se rappelleront peut-être d'avoir notamment dansé sur son fameux "Will you" aux envolées de sax inoubliables ...

Hazel O'Connor tourne désormais avec ses complices du BLUJA PROJECT, un trio intimiste où elle partage la scène avec la saxophoniste Clare HIRST (qui a joué entre autre, avec David BOWIE) et la pianiste Sarah FISHER (qui a travaillé avec Les Eurythmics).

Le trio revisite façon jazzy l'opulente discographie de cette artiste exceptionnelle qu'est Hazel O'CONNOR, en plus de livrer une interprétation unique de standards jazz, blues ou pop. A Guilers, le trio présentera notamment son deuxième album publié en 2011, "I give you my sunshine".



Ciné Dimanche

Dimanche 24 mars - 16h00

Gratuit Salle Agora

"Quai des brumes", un film de Marcel CARNÉ - Cycle Gabin. Par une nuit ténébreuse, un déserteur du nom de Jean arrive au Havre dans l'espoir de quitter la France. Il trouve refuge au bout des quais et fait la rencontre de Nelly...



Petit Pierre

Salle Agora

Vendredi 12 avril 20h 7€

Tout public à partir de 7 ans.
Pierre AVEZARD, dit "Petit Pierre", est né en 1909. Né avant terme, "pas fini" comme il le disait, borgne, sourd et muet. Enfermé dans son silence, il ignore le fracas du monde et des bourses qui s'effondrent, mais il apprend tout des vaches, des champs et de leurs travaux. Tout ce qui bouge le fascine et il passe son temps à en décortiquer la mécanique afin de la reproduire. Alors, Petit Pierre se met à chevaucher l'imaginaire : il découpe des vaches et des poules dans la tête de carlingues d'avions abattus, ramasse des bouts de bois, de corde... Il passera quarante ans à fabriquer un manège d'une singulière beauté et d'une mécanique si complexe qu'elle reste un mystère pour les experts et ingénieurs.

LE QUARTZ

SCÈNE NATIONALE BREST

Spectacle proposé par Le Quartz - Scène nationale de Brest dans le cadre de la programmation "Hors les murs".

Des histoires de ...



La Jeanne d'Arc

Salle Agora

Dimanche 9 juin 16h 3€

Montage d'archives amateurs (1h) et **"Le Grand Pavois"**, un film de Jack PINOTEAU (1h33). Suivi d'un échange avec Jean-Jacques MESSAGER, membre de l'association "Les amis de la Jeanne d'Arc"